



BAL

Bulletin des
Amopaliens
Landais

Oct - Nov - Déc
2017

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 16^e année
ISSN : 1969-0088

N° 64

Le mot du président	1
Journée de fin d'année	2
Sécurité routière	
Remise des prix	6
Jouons avec les mots	11
Au secours !	12
Les drogues et la sécurité	13
routière	
Poésie	22
Musique	
Crédit Agricole	23
L'agenda de la section	
Informatique et Internet	
Hommage à Jean d'Ormesson	24

AMOPA

Président : M. Michel BERTHET

Secrétaire général : Mme Danielle THOUIN

Trésorier national : M. Alain CÉLÉRIER

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE
194 route de Montfort 40100 Dax
Tél. : 05 58 74 64 71
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorier : M. Georges RÉMONT
5 Rue Monet - Restaurant la Poste 32240 Estang
Tél. : 05 62 08 70 46
Mél. : georges.remont@orange.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Mél
amopa-landes@orange.fr

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

Au moment où j'écris ces lignes, une année se termine, une autre commence. C'est ainsi depuis une éternité.

Je ne sais si 2017 restera dans l'Histoire. Il me faut bien constater quelques belles choses mais aussi tant d'autres dramatiques, lamentables, qui ne sont pas pour l'honneur de l'Homme !

Espérons que 2018 voie une évolution positive de notre société, le règlement pacifique de bien des conflits. Souhaitons que la médecine trouve des solutions à bien des souffrances.

Souhaitons que le dialogue, l'écoute, la compassion et le soutien à l'autre guident nos pas en cette nouvelle année.

De 2017 je retiens particulièrement la disparition de madame VEIL et de monsieur d'ORMESSON. Chacun a marqué notre époque, loin de bien des tapages médiatiques que nous avons vus par ailleurs : nous avons perdu un héros ! Quel affront pour les vrais, ceux qui ont donné leur vie pour nous et tous ceux qui chaque jour prennent des risques pour nous sauver, assurer notre protection, tous ceux qui consacrent toute leur énergie pour le bien, la bonne santé de chacun.

Héros, idole... que sais-je encore ! N'est-ce pas le retour du veau d'or ! Tristes réactions et comportements !

Beaucoup s'érigent hélas en dieu sauveur, sans eux c'est la déchéance ! Ils aiment bien qu'on les flatte, ils aiment bien marquer de leur nom telle ou telle chose... Chacun construit sa petite tour de Babel !

Quelle tristesse ! Fort heureusement il nous est donné de regarder ailleurs et de voir de bonnes choses : les restaurants du cœur, l'œuvre de l'abbé Pierre, toutes ces associations et tous ceux qui mettent leur vie au service des autres.

Et puis, sans fanfaronner, je suis heureux de constater la bonne ambiance qui règne dans notre section. Médillés ou pas, et quels que soient nos diplômes, notre carrière, nous savons nous retrouver dans l'amitié, en toute simplicité. Nous avons plaisir à partager, à écouter et à prendre soin de l'autre. Un microcosme de ce que devrait être notre société, sans nul doute !

Alors si les médias nous abreuvent de « mauvaises nouvelles » permettez-moi d'avoir foi en l'avenir. De croire encore en l'Homme. Il y en a tant qui font des choses remarquables, mais qui hélas restent dans l'ombre, des héros silencieux, modestes.

Plus que jamais c'est très sincèrement que je souhaite bonne et heureuse année à vous toutes et tous ! Je vous souhaite de connaître le bonheur de vivre dans la patience, l'humilité et le service.

Et puis aussi bonne année à notre chère AMOPA et à notre section !

Avec toute mon amitié,

B. BROQUA

Journée de fin d'année

Mardi 28 novembre, un bon petit groupe se retrouve au restaurant « Fourchette et Sable blanc ». Nous avons nos habitudes à Saint Avit dont chacun garde un très bon souvenir tant gastronomique qu'au niveau de l'accueil et du service, mais tout a une fin et désormais nous nous retrouvons donc dans un autre restaurant. L'ambiance, les menus sont différents mais tout aussi agréables.

Après le repas, nous prenons le chemin de l'IUT de Mont de Marsan.

C'est désormais traditionnel, notre journée de fin d'année se termine dans cet établissement pour une conférence de qualité. C'est ainsi que ces dernières années nous avons pu être informés sur l'épopée de la fusée Ariane, puis sur les problèmes de l'eau dans le monde, nous avons pu aussi nous interroger sur la guerre électronique.

Cette année, grâce aux services de la préfecture nous avons droit à un exposé très utile sur la sécurité routière. Cette conférence est animée par madame BRÉNAC Coralie, coordinatrice sécurité routière à la préfecture et monsieur CASTÉLAN Daniel intervenant sécurité routière.

Ces conférences sont partagées avec les étudiants de l'IUT. En effet cet établissement est partenaire de notre section et nous accueille notamment pour la cérémonie de remise des prix. Offrir ces conférences aux étudiants est notre façon de dire merci et d'entretenir de bonnes relations.

Madame BRÉNAC a bien voulu me faire parvenir les diapositives projetées lors de cette conférence qui font l'objet de l'article suivant. Afin de poursuivre notre réflexion sur ce sujet j'envisage pour l'an prochain une conférence sur les différentes addictions : alcool, drogues et leurs incidences sur notre vie et notre comportement sur la route... C'est en bonne voie !

Maintenant que nous sommes informés, à nous de transmettre le message aux jeunes... et moins jeunes !

B. BROQUA



2

Sécurité routière



La politique de sécurité routière a permis de réduire incontestablement la mortalité routière ces dernières années, bien qu'en cette année 2017, on constate dans le département des Landes, une hausse de la mortalité sur les routes.

Cette politique comporte des actions de prévention et de contrôles/sanctions.

La lutte contre l'insécurité routière, priorité nationale, sollicite tous les services de l'État pour faire progresser la sécurité sur la route. Tous les ministères sont concernés dont celui du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui dans le cadre du continuum éducatif, permet de sensibiliser dès le plus jeune âge les futurs usagers de la route. Le tissu associatif, le monde de l'entreprise, les usagers (piétons, cyclistes, conducteurs.....) sont tous partie prenante et mobilisés pour lutter contre l'insécurité routière.

La sécurité dans les Landes

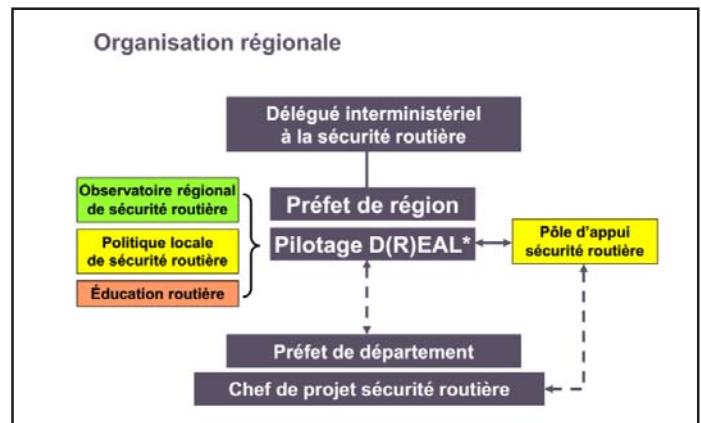
	Depuis le début du mois		Depuis le début de l'année	
Tués	2	-2	34	+ 13
Blessés	7	-16	156	-46
Accidents	9	-14	135	-35

Moins d'accidents... mais le bilan s'est malheureusement alourdi et les fêtes de fin d'année vont le grever encore plus.

Certes moins d'accidents mais désormais plus graves : plus de morts sur nos routes. Moins de blessés, mais ce bilan ne fait pas état de la gravité des blessures... Combien resteront handicapés à vie ?

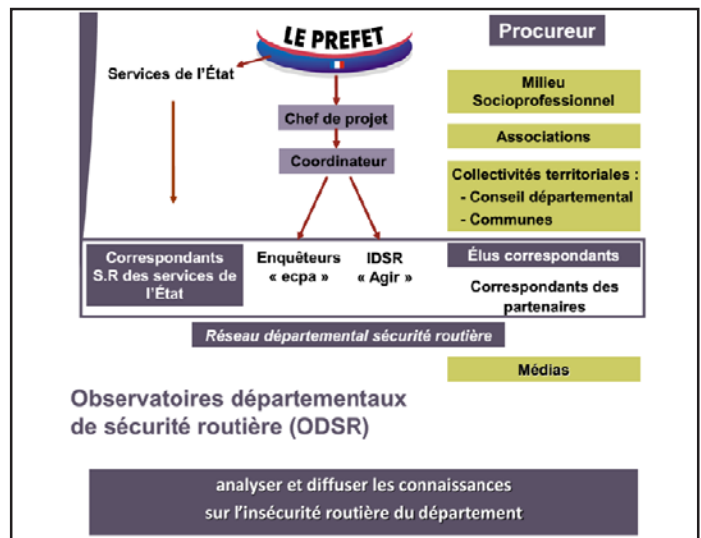
Un autre bilan est impressionnant : celui des dernières années dans les Landes. Le positif : en dix ans le nombre de tués sur nos routes a été divisé par deux (de 46 à 22), mais est-ce suffisant ? Vingt-deux familles en deuil en 2016 avec toutes les conséquences que cela implique sans oublier les 232 blessés. De plus en 2017 ce bilan est hélas à la hausse !

Années	Accidents	Tués	Blessés
2007	334	46	421
2008	284	36	380
2009	279	54	338
2010	297	40	368
2011	243	39	276
2012	198	34	242
2013	195	38	237
2014	176	25	229
2015	183	32	201
2016	196	22	232



Organisation de la sécurité routière

Au niveau national



Au niveau départemental

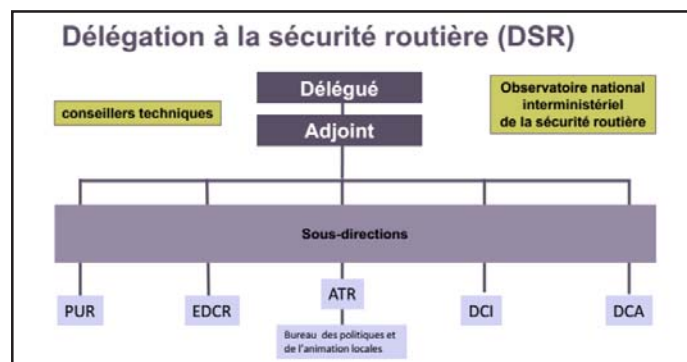
Politiques de sécurité routière

Les fondements de la politique locale :

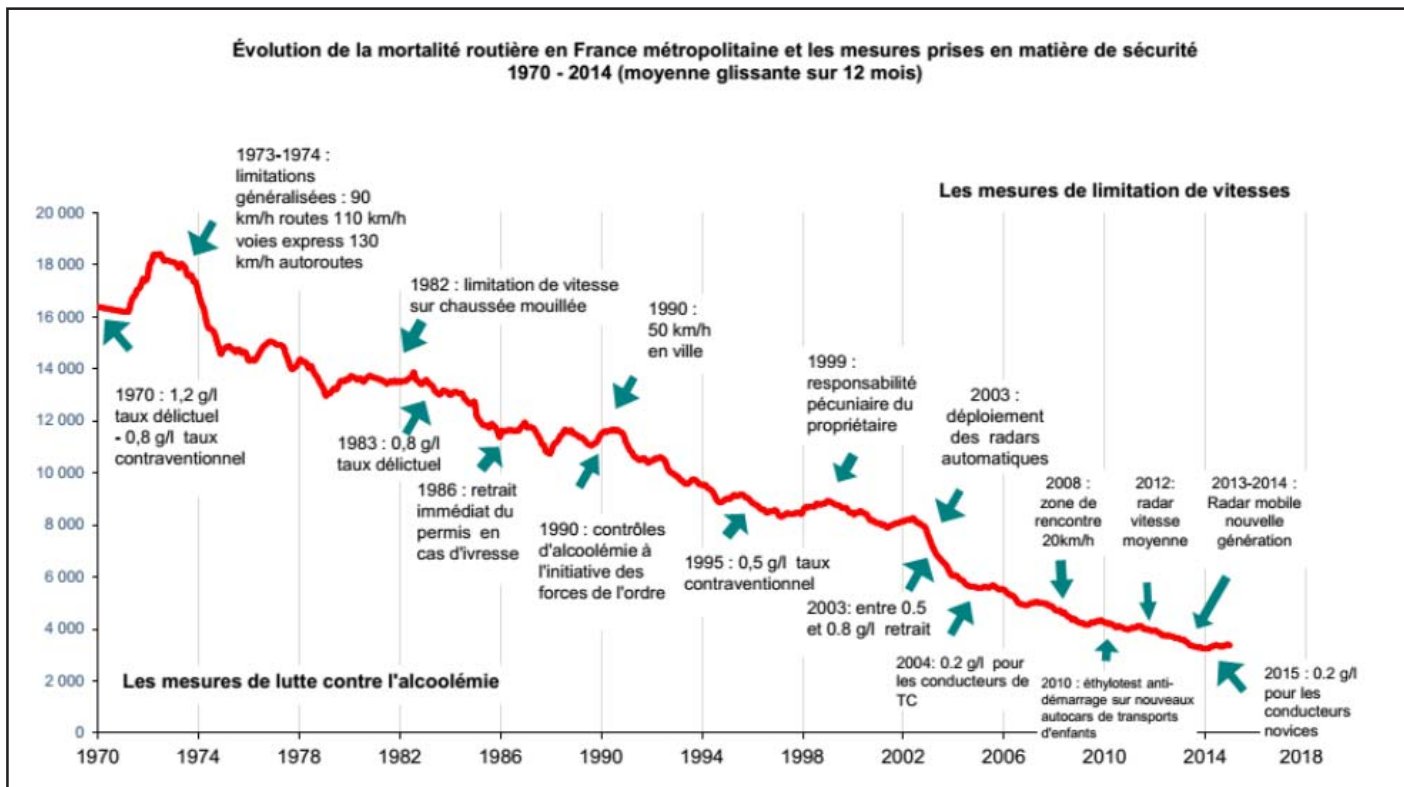
- Définir une politique pluriannuelle (5 ans) fondée sur la connaissance fine des enjeux (DGO)
- Mettre en œuvre des plans d'actions annuels en privilégiant les projets structurés (PDASR)
- Mobiliser et animer les acteurs locaux institutionnels, professionnels et associatifs.

Évolution de la mortalité et mesures prises en matière de sécurité.

Diapositive page suivante : on remarque aisément que chaque mesure prise est immédiatement suivie d'une baisse de la mortalité. Certes ces mesures sont parfois contraignantes, mal acceptées, critiquées : « radar pompe à fric ». Chacun se réjouira de leur efficacité... rien n'étant plus précieux que la vie d'un enfant, d'un parent, d'un ami...



- PUR : sous-direction de la protection des usagers de la route
- EDCR : sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire
- ATR : sous-direction des actions transversales et des ressources
- DCI : département de la communication et de l'information
- DCA : département du contrôle automatisé.



Accidentologie dans les Landes

Bilan 2017 partiel arrêté fin novembre

	Octobre 2017		Année 2017	
Tués	2	-2	34	+ 13
Blessés	7	-16	156	-46
Accidents	9	-14	135	-35

On peut se réjouir que les nombres d'accidents et de blessés soient en baisse. Mais hélas le nombre de tués est en hausse importante : certainement 50% de plus en fin d'année !

Plusieurs facteurs sont sans doute en cause mais ne sont pas pour le moment listés. L'imprudence, la vitesse, l'alcool seront très certainement parmi les tout premiers.

Évolution de l'accidentologie dans les Landes

Années	Accidents	Tués	Blessés
2007	334	46	421
2008	284	36	380
2009	279	54	338
2010	297	40	368
2011	243	39	276
2012	198	34	242
2013	195	38	237
2014	176	25	229
2015	183	32	201
2016	196	22	232
2017	> 135	> 34	> 156

4

Politique nationale

- 3 477 personnes décédées en 2016 en France métropolitaine
- trois quarts des tués sont des hommes
- plus de 2 000 personnes sont décédées hors agglomération
- 801 avaient entre 0 et 24 ans
- plus de 718 ont été tués dans un accident impliquant un conducteur novice
- 819 ont été tués dans un accident avec alcool
- au moins 354 personnes ne portaient pas la ceinture de sécurité.

Enjeu national : diviser par 2 le nombre de tués d'ici 2020 avec pour objectif moins de 2 000 personnes décédées.

Les mesures prises par CISR :

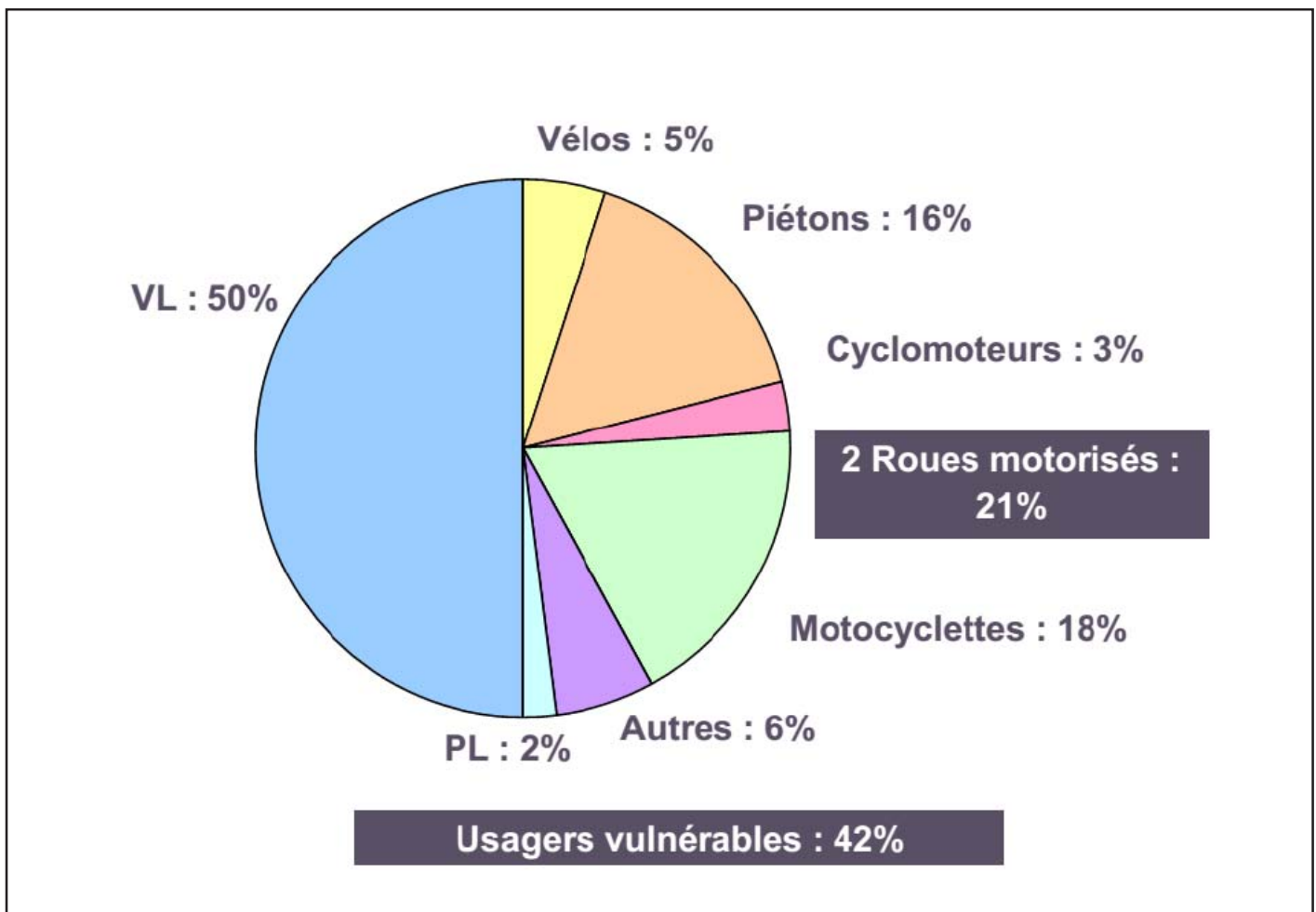
Les 26 mesures prises en 2015 s'articulent autour de 4 axes :

- sensibiliser, prévenir, former
- protéger les plus vulnérables
- lutter sans relâche contre les infractions graves
- améliorer la sécurité des véhicules et des infrastructures.

Bilan 2016 France métropolitaine :

57 522	Accidents corporels
3 228	Accidents mortels
3 477	Tués à 30 jours
27 187	Blessés hospitalisés > 24 h
45 458	Blessés légers

9 tués par jour !



Facteurs humains dans les accidents mortels

Vitesse	32%
Alcool	31%
Cannabis	23%
Ceinture	22%
Vigilance	12%
Téléphone	10%
Malaise, fatigue	9%
Distracteurs	7%
Casque	5%
Médicaments	3%

Un grand merci à madame Coralie BRÉNAC qui a bien voulu organiser cette conférence et l'animer avec monsieur Daniel CASTÉLAN, qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères félicitations.

Merci pour nous avoir transmis les diapositives de présentation de cette conférence à partir desquelles a été réalisé cet article.

B. BROQUA

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Remise des prix

Mercredi 6 décembre, jour de la Saint Nicolas, membres du bureau et du jury se retrouvent à l'heure dite pour préparer l'amphithéâtre de l'IUT pour notre désormais traditionnelle remise des prix des concours de défense et illustration de la langue française.

Savez-vous ce qu'est le stress ? Notre cher Larousse propose : « État réactionnel de l'organisme soumis à une agression brusque », son petit copain Robert n'est pas plus loquace. Quant au Littré il nous dit qu'il s'agit d'une tension nerveuse, d'une grande anxiété provoquée généralement par un ou plusieurs agents extérieurs !

Voilà enfin une bonne définition qui conviendra je pense à mes co-équipiers.

Arrivé sur les lieux, je rencontre pour la première fois la dame chargée de la gestion immobilière avec laquelle j'ai partagé tant par téléphone que par courriels. Nous échangeons avec convivialité les mots d'accueil d'usage et pour ma part j'ajoute les remerciements personnels et de la section pour son écoute attentive et sa bonne volonté.

Je lui signale que l'amphithéâtre est occupé contrairement à ce qui était prévu de longue date... Cette brave dame se précipite sur son ordinateur, consulte le planning des salles et je la vois subitement blêmir...

L'amphithéâtre est occupé jusqu'en fin d'après-midi... Elle ne comprend pas : elle nous l'avait réservé ! Oui mais l'informatique...



Je rejoins mes chers collègues et annonce la nouvelle... panique à bord ! Imaginez : plus de cent personnes, parents, élèves, professeurs, chefs d'établissement arrivent, certains se pressent déjà dans le couloir... Plus monsieur le représentant du Préfet et monsieur l'Inspecteur d'académie ! Que faire, pas de salle pour les recevoir !

Mais la gentille dame est performante ! Ouf et cinq minutes avant l'heure de la cérémonie nous sommes prêts ! Bravo à toute l'équipe de la section qui a su en quelques minutes tout mettre en place, chacun connaissant bien son rôle.

Bravo aussi à notre hôtesse. Si nous avons passé une stressante demi-heure, elle a vécu pour sa part, vous vous en doutez, un drôle de moment, courant de droite à gauche, usant du téléphone pour trouver

6

une improbable solution. BRAVO madame ! Je tiens à vous rassurer, en fin de cérémonie, elle avait enfin retrouvé ses couleurs ! Pour un baptême du feu, ce fut un vrai dont elle se souviendra longtemps ! Je l'ai depuis, assurée par courriel, de notre compréhension et de nos sincères remerciements pour son action.

15 h donc, l'amphithéâtre est plein, les officiels en place, notre photographe attiré prêt à appuyer sur le bouton, vice-présidente et secrétaire officient pour présenter aux officiels les livres que nous offrons aux candidats.

Votre président peut alors ouvrir la séance. Un peu essoufflé certes, tension et cardiogramme certainement élevés, mais tout va bien malgré tout ! HEUREUX comme dit dans un célèbre sketch.



C'est donc l'heure des discours :

Monsieur le représentant de monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et messieurs,
Chers élèves,

Permettez-moi de remercier Monsieur le Préfet d'avoir bien voulu se faire représenter pour présider cette cérémonie. Depuis dix ans que je suis président, la préfecture est présente pour



honorer ces jeunes élèves qui ont fait preuve de bonne volonté. C'est une très bonne chose que cette reconnaissance officielle. Merci à vous monsieur, pour votre présence.

Merci à vous aussi monsieur LACOMBE pour votre fidélité mais aussi pour l'écoute bienveillante et tout le soutien que vous avez accordé à l'AMOPA depuis six ans déjà.

Mes remerciements vont également à la MAIF qui nous soutient dans nos actions notamment envers les jeunes et au Crédit Agricole qui édite gratuitement le florilège des concours.

Je me dois de vous demander de bien vouloir excuser monsieur Pascal STOUFFS, directeur de cet établissement, fidèle à notre cérémonie mais qui hélas pour raisons professionnelles ne peut être aujourd'hui présent.

Très modestement, je vous propose quelques mots de présentation de cet IUT.

Vous êtes ici dans un établissement d'enseignement supérieur qui dépend de l'UPPA c'est-à-dire l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Il est double puisque sur Pau sont basés deux départements, celui de génie thermique et énergie et celui de statistique et informatique décisionnelle. Sur Mont de Marsan, trois départements : génie biologique, réseaux et télécommunications, science et génie des matériaux.

Les recrutements se font au niveau du baccalauréat et les études durent deux ans, l'IUT compte 656 étudiants et 53 professeurs.

Beaucoup de ces techniciens poursuivent leurs études soit en licence et mastère, soit en école d'ingénieurs.

Au niveau de l'emploi, avec ou sans poursuite d'études, les débouchés sont nombreux et régionaux.

Il peut paraître extraordinaire de remettre les prix des concours de défense et illustration de la langue française dans un établissement d'enseignement technologique...

J'avoue que je prends chaque année un réel plaisir à mêler les arts, ceux de la technologie, des mathématiques, de la physique, et les lettres.

Pour ma défense je vous propose un joli poème :

*« Quand le cube et les choses
Se trouvent égalés au nombre,
Trouves-en deux autres qui diffèrent de celui-ci.
Ensuite comme il est habituel,
Que leur produit soit égal
Au cube du tiers de la chose.
Puis dans le résultat général,
De leurs racines cubiques bien soustraites
Tu obtiendras ta chose principale. »*

Il s'agit de la traduction d'un poème italien écrit par le mathématicien TARTAGLIA né en 1499. Il expliquait ainsi la résolution d'une équation du troisième degré... vous savez $ax^3 + bx^2...$... Cet usage était alors habituel.

On savait vivre en ces temps-là ! On avait des douceurs, peut-être même qu'on était moins sectaires..., plus respectueux de l'homme, plus convaincus qu'une âme

bien faite dans un corps bien fait ne pouvait se limiter à une seule discipline.

Alors oui, c'est aujourd'hui encore un très grand honneur de vous recevoir. J'avoue que j'en éprouve un grand plaisir. Plaisir égoïste sans doute mais il faudra bien un jour que je laisse la place... J'espère qu'un autre ou une autre, le ressentira aussi bien.

J'avoue aussi que cette cérémonie me rappelle mon enfance, les distributions des prix... Cela ne fait pas de moi un vieillard, enfin, laissez-moi mes illusions... Mais si cette fois encore je monte sur l'estrade c'est pour vous féliciter chers jeunes.

Dans ma jeunesse, la distribution des prix était signe des grandes vacances toutes proches, ce n'est pas le cas aujourd'hui, je le regrette un peu, mais je n'ai pas de solution pour placer cette cérémonie au mois de juin.

Lors d'une visite à Marquèze organisée pour les adhérents de l'Association des Palmes académiques, j'ai découvert parmi d'autres toutes aussi peu glorieuses cette phrase de Jean THORE en 1810. Jean THORE était un médecin et botaniste français, né en 1762 à Montaut, département du Gers, et mort en 1823 à Dax. Il écrivait en 1810 ceci : « Le Landais forme dans le département une peuplade à part, il est inaccessible aux tendres émotions de l'âme... ».

Je passe les propos guère plus encourageants d'Abel HUGO en 1835, de François ARAGO en 1829, de Jacques GRASSET en 1789, et bien d'autres dont ceux d'un préfet, de MÉRIMÉE, de Victor HUGO...

Non les Landes ne sont pas un pays de misère !

Oui les jeunes Landais sont capables de bien des choses.

Ils savent s'exprimer et leurs professeurs sont tout aussi compétents que ceux des grandes métropoles ! Il y a dans les Landes des talents certains comme partout ! Au lendemain du décès de Jean d'ORMESSON, académicien, qui savait si bien manier la langue française avec tant de finesse et d'humour, pourquoi ne pas rêver d'un futur académicien landais ! Nous avons bien des ministres !

Des talents oui, et le jury en a trouvé beaucoup ! Plus ou moins gauches en fonction des âges, mais des talents certains. Et au-delà des talents, des bonnes volontés, car le talent n'est pas tout, encore faut-il le cultiver, le faire vivre !

Vous avez donné le meilleur de vous-même, il vous a fallu beaucoup d'efforts, de persévérance, de réflexion, parfois d'ingéniosité pour être conviés à cette cérémonie. Vous vous êtes exprimés dans les concours de réhabilitation de la langue française : composition, poésie, jeune nouvelle. Vous avez mis en exergue des talents bien divers : l'art de la poésie n'est pas celui de la composition française ! C'est là aussi qu'est l'intérêt des concours AMOPA : la diversité, la possibilité offerte à chacun de participer, d'exprimer son potentiel. Chacun a au fond de lui ce petit quelque chose qui fait qu'il est unique, exceptionnel, jamais nul, jamais

méprisable. Au travers de ces concours, je vous invite à mieux regarder vos camarades, sans doute et je vous le souhaite, vous allez découvrir bien des talents, pas obligatoirement littéraires, parfois cachés ou mal révélés. Je crois que ce sera le meilleur prix que vous pourrez recevoir, celui qui vous ouvrira bien des portes et vous conduira à bien des amitiés. Je suis certain aussi que ce regard que vous porterez sur les autres sera signe de liberté, de respect mutuel. Je vous le souhaite sincèrement.

Au travers de vos écrits nous avons pu découvrir vos courages et vos audaces car vous avez abordé des sujets bien délicats et malheureusement toujours actuels : la guerre, le harcèlement par exemple. Alors et grâce à vous j'ai confiance en l'avenir. Ce courage, cette audace, je suis certain que vous saurez les mettre au service de notre société. Je suis sûr qu'ils sont déjà pour vos camarades un encouragement à bien faire, à apprendre, à se surpasser.

Vous avez du talent, du courage, de la bonne volonté : désormais vous êtes des exemples !

J'ai bien entendu mon vieux et très respectable professeur, 96 ans, merci Roger... Il s'est réjoui, chers jeunes, à la lecture de vos textes ! Et il n'a pas été le seul. Je dois reconnaître qu'au fil des ans la qualité s'améliore.

Merci aux professeurs qui font un réel effort de sélection.

Merci aux jeunes qui s'investissent pleinement dans ces concours.

Merci à vous et à vos parents qui savent vous accompagner.

Je n'oublie pas dans ces remerciements les membres du jury et du bureau qui travaillent avec sérieux et bonne humeur.

Monsieur LACOMBE, inspecteur d'académie, directeur académique prend ensuite la parole.



Il rappelle l'ancrage fort des concours AMOPA dans les établissements scolaires des Landes, signale la participation de nouveaux et souhaite que d'autres s'inscrivent dans cette dynamique.

8 Ses remerciements vont aux acteurs de terrain : professeurs, personnels d'éducation, et

tous ceux qui ont accompagné ces jeunes écrivains, qui les ont encouragés, conseillés dans leur volonté d'écrire. Ses remerciements vont également aux parents d'élèves qui permettent l'éveil à l'écriture ou le favorisent.

C'est fort justement que monsieur LACOMBE nous rappelle que notre langue est le fruit d'une conquête. Il mentionne le texte fondateur, véritable plaidoyer en faveur de la langue française, écrit à l'époque de la Renaissance en 1549 par le poète Joachim DU BELLAY et partagé par les poètes de la Pléiade avec la ferme intention de faire de la langue française une langue de référence et d'enseignements alors qu'elle n'était qu'une langue faite de dialectes, entièrement assujettie au grec et au latin.

Notre langue est encore aujourd'hui menacée par la profusion d'anglicismes et le recours à l'écriture automatique numérique qui bien souvent sème la confusion car mal maîtrisée.

S'adressant aux élèves, il les félicite pour leur participation, l'excellente qualité des devoirs. Il souligne leur talent mais aussi leur contribution à la transmission des valeurs qui nous unissent.

Discours de monsieur Anselme MIALON,
Stagiaire de l'École nationale d'administration,
Représentant monsieur le Préfet.

Monsieur l'inspecteur d'académie,



Monsieur le président de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques,
Mesdames et messieurs les membres de l'Ordre des Palmes académiques,
Mesdames et messieurs les enseignants,
Chers élèves,

Tout d'abord, je vous remercie de bien vouloir excuser l'absence de monsieur le Préfet qui est retenu par une réunion à Bordeaux. Il me charge de vous dire toute l'importance qu'il accorde, en tant qu'ancien instituteur, à la défense et à l'illustration de la langue française. Il me demande de vous faire également part de tout le plaisir qu'il aurait eu à être parmi vous, à l'occasion de cette cérémonie de remise de prix.

Chers élèves, vous pourriez vous demander : que vient faire un représentant du préfet dans cette cérémonie ?

La réponse se trouve dans l'histoire.

Je vous apprendrais ou je vous rappelle, chers élèves, que le préfet est le représentant de l'État dans le département. Or, l'État s'est construit en France autour de la langue française.

Au Moyen-Âge, la France est un creuset linguistique : les Français parlent des dialectes locaux, comme le gascon, le breton, le flamand, le bourguignon, le picard, le provençal. À ces dialectes s'ajoutait le latin, langue de l'Église, de la justice et de l'université.

En 1539, François 1^{er} décide à Villers-Cotterêts de rendre l'usage du français obligatoire dans tous les textes officiels et les décisions de justice, en remplacement du latin. Ce faisant, François 1^{er} souhaite faciliter la vie de ses administrés. La plupart des Français, en effet, ne comprennent rien aux décisions de justice rendues en latin. François 1^{er} cherche également à réduire l'influence de l'Église, qui prêchait alors en latin.

La reconnaissance du français comme langue officielle facilite la circulation de l'information dans une langue qui soit compréhensible par tous.

L'intérêt que l'État porte à la langue est une constante dans notre histoire. Au XVII^{ème} siècle, RICHELIEU fonde l'Académie française pour « donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ».

Dans les années 1880, Jules FERRY souhaite faire du français un véhicule du sentiment national et de l'attachement à la République. Il est alors interdit de parler les dialectes en classe.

Aujourd'hui, notre loi fondamentale prévoit que « La langue de la République est le français ».

L'histoire nous enseigne donc que le français est beaucoup plus qu'une juxtaposition de mots. C'est un véhicule de la pensée.

Le français est également une clef d'accès au monde, à la connaissance et à l'imaginaire. En concourant au prix de défense et d'illustration de la langue française, vous faites, chers élèves, vivre cet imaginaire.

Le terme de « défense » de la langue française pourrait laisser penser à une forteresse assiégée.

Il est vrai que le français peut donner l'impression d'une langue menacée, à commencer par les anglicismes, c'est-à-dire les mots empruntés à l'anglais, dont nous usons et abusons au point de ne plus nous en rendre compte. Par exemple : « standing ovation », « casting », « flash-back », « timing ». Pour chacun de ces termes, il existe un équivalent français : « ovation debout » pour « standing ovation », « distribution » pour « casting », « retour en arrière » pour « flash-back », « calendrier » pour « timing ». Pourquoi utiliser des expressions anglaises là où un équivalent français a le même sens ?

De ce point de vue, la créativité de nos amis québécois mérite d'être citée en exemple : pour trouver un équivalent francophone au verbe désormais répandu de « tchater », ils ont ainsi proposé l'expression « clavardage » mélange de « bavardage » et de « clavier ».

Défendre la langue française, c'est donc nécessaire. Mais comme l'on dit en football - un autre anglicisme ! - la meilleure défense c'est l'attaque.

Le français souffre certes de l'abus d'anglicismes, mais la présence du français dans les autres langues est tout aussi forte.

Saviez-vous, chers élèves, que le terme de « rendez-vous » se retrouve en arabe, en japonais et en persan ? Les mots d'origine française représentent les deux tiers du vocabulaire anglais et sont très répandus dans le domaine de la mode (chic, chignon, collier...), la gastronomie (apéritif, dessert, entrée, potage, menu) ou l'art de la guerre (batterie, cadet, capitaine, commandant).

Cela illustre que les langues voyagent et s'enrichissent mutuellement.

Je vous rappelle également que l'usage du français dépasse largement nos frontières. La francophonie recouvre l'ensemble des personnes qui parlent le français. Elle correspond à 250 millions de personnes réparties sur 77 pays sur les cinq continents et les trois océans. L'essor démographique très important de certaines zones du monde, à commencer par l'Afrique, laisse entrevoir qu'en 2050 près de 700 millions de personnes, soit un habitant de notre planète sur 13, parleront français.

L'espace francophone, en pleine expansion, a besoin d'ambassadeurs. Chers élèves, votre participation au concours de défense et d'illustration de la langue française fait de vous des ambassadeurs de la francophonie.

Vos écrits témoignent qu'écrire est un plaisir, où l'imagination se mêle à la liberté du style. Écrire permet de s'inventer un univers et de s'affranchir du réel qui peut être parfois pesant. Pour reprendre les termes de monsieur l'Inspecteur d'académie, écrire permet de « se sentir libre, là où le rêve nous pousse, sans limites ».

Parmi les sujets proposés cette année, j'ai relevé la question proposée aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} : « Le chemin de l'école est-il pour vous un itinéraire

banal ou une occasion d'observations, de rencontres, de rêves ? ». La répétition quotidienne d'un même trajet peut être une invitation à l'évasion. C'est en cela que l'écriture permet de s'échapper de situations présentes.

Monsieur le Président de l'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, mesdames, messieurs les membres de l'association, monsieur le Préfet me charge de vous transmettre ses remerciements pour l'organisation du concours de défense et d'illustration de la langue française.

Les remerciements de monsieur le Préfet s'adressent également aux enseignants qui ont incité les élèves à se porter candidats.

Monsieur l'Inspecteur d'académie, monsieur le Préfet vous sait gré du soutien précieux que vous apportez à cette initiative exemplaire.

Chers élèves, je vous adresse toutes mes félicitations, ainsi que celles de monsieur le Préfet, pour votre contribution à la défense et à l'illustration de la langue française ! Écoliers, collégiens, lycéens, votre goût pour la langue française ne vous quittera plus.



Jouons avec les mots

Quelle est la différence entre une pioche, un pull et une semaine ? La pioche a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche.

Quelle est la différence entre un internaute et son épouse dépenièrè ? Pendant qu'il clique, elle claque...

Quelle est la différence entre les oiseaux et les banquiers suisses ? Les oiseaux font leurs nids et les banquiers suisses nient leurs fonds.

Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ? Si je prenais le temps de te l'expliquer, il faudrait une éternité pour que tu la comprennes.

Quelle est la différence entre Paris, un ours blanc et Virginie ? Paris est métropole, l'ours blanc est maître au pôle et Virginie aimait trop Paul...

Quelle est la différence entre une girouette et un horloger ? La girouette montre les vents et l'horloger vend les montres.

Quelle est la différence entre un enfant qui fait des bêtises et un sapin de Noël ? Aucune ! Les deux se font enguirlander.

Quelle est la différence entre un homme et une calculatrice ? On peut toujours compter sur une calculatrice.

Quelle est la différence entre une poule et un chapon ? Une poule, cha'pond ; un chapon, cha'pond pas...

Quelle est la différence entre la lettre A et le clocher de l'église ? La lettre A, c'est la voyelle et le clocher, c'est là qu'on sonne.

Quelle est la différence entre un cendrier et une théière ? Le cendrier c'est pour des cendres, la théière c'est pour mon thé...

Attendez, ce n'est pas tout !

Pourquoi dit-on qu'il y a un embarras de voitures quand il y en a trop, et embarras d'argent quand il n'y en a pas assez ?

Pourquoi parle-t-on des quatre coins de la Terre, alors qu'elle est ronde ?

Quand un homme se meurt, on dit qu'il s'éteint et quand il est mort, on l'appelle « feu ».

Pourquoi appelle-t-on « coup de grâce » le coup qui tue ?

On remercie un employé quand on n'est pas content de ses services.

Pourquoi dit-on d'un pauvre malheureux, ruiné et qui n'a même plus un lit dans lequel se coucher, qu'il est dans de beaux draps ?

Comment distinguer le locataire du propriétaire lorsque ces deux personnes vous disent à la fois : « Je viens de louer un appartement » ?

Pourquoi un bruit transpire-t-il avant d'avoir couru ?

Pourquoi lave-t-on une injure et essuie-t-on un affront ?

On passe souvent des nuits blanches quand on a des idées noires.

Pourquoi, lorsqu'on veut avoir de l'argent devant soi, faut-il en mettre de côté ?

Pourquoi, lorsque vous ne partagez pas l'avis de quelqu'un, dit-on que « les avis sont partagés » ?

Et pour en terminer, réjouissons-nous que ce soient les meilleurs crus qui donnent les plus fortes cuites !

De la part de Laurent PAOUR, membre de notre section :

Le plaisir d'essence.

Dans ce monde de brut de moins en moins raffiné nous passons Leclerc de notre temps à faire l'Esso sur des routes, pour au Total quel Mobil ?

On se plaint d'être à sec, tandis que le moteur économique, en ce temps peu ordinaire, est au bord de l'explosion, dans un avenir qui semble citerne.

Il conviendrait de rester sur sa réserve, voire, jauger de l'indécence de ces bouchons qu'on pousse un peu trop loin.

Il y a des coups de pompes ou des coûts de pompes qui se perdent.

La vérité de tout cela sortira-t-elle du puits de pétrole ? Qu'en pensent nos huiles ?

Peut-on choisir entre l'éthanol et l'État nul voilà qui est super inquiétant.

C'est en dégainant le pistolet de la pompe qu'on prend un fameux coup de fusil.

Je vous laisse réfléchir sur cet axe-là ou sur ces taxes-là.

Bonne route à tous et à toutes !

Au secours !

Depuis presque 20 ans (8 en tant que secrétaire, bientôt 12 en tant que président), l'AMOPA section des Landes occupe bien mes pensées... Vous avez sans nul doute constaté que j'aime les choses claires et nettes... De là à dire que je suis un peu râleur... Soyons honnêtes ! À peine un peu... mais à juste titre ! Non ?

J'ai aujourd'hui deux motifs de râler que vous partagez sans doute avec moi... : notre belle langue et les nombreux anglicismes et puis toutes les récriminations des féministes...

Je suis d'une génération où l'on apprenait aux futurs ingénieurs dont j'étais, qu'une femme ne pouvait en aucun cas être aussi performante qu'un homme... cycle menstruel, grossesses, temps passé et absences au travail pour s'occuper des petits... Certes tout cela est vrai, nul ne peut le nier, et on nous l'apprenait sans aucune forme de misogynie, sincèrement, c'était comme cela. Bien sûr cela entraînait des salaires moins élevés pour ces dames...

Je me souviens de Mathilde, une belle fille, très gentille... et la seule de notre promotion, il y en avait bien eu deux ou trois les années précédentes, et aussi... la seule à ne pas avoir obtenu son diplôme ! (CQFD... Oh !)

Je vous rassure, malgré cet enseignement, je suis bien convaincu tout comme mes collègues de promotion, qu'une femme a autant d'intelligence, de capacité qu'un homme. Sommes-nous pour autant égaux... Franchement cela ne veut rien dire ! Quelle égalité ? Hommes et femmes nous sommes différents, fort heureusement... complémentaires et c'est très bien, souvent très agréable... et sans nul doute tout aussi respectables l'un que l'autre.

Alors je tousse quand j'entends parler de cette fameuse orthographe inclusive ! Je crois rêver ! L'émancipation féminine, la reconnaissance des droits des femmes, de leurs talents passent-elles vraiment par ces singeries ? Laissez-moi croire que non !

Il est dans notre langue non pas deux mais trois genres ! Le masculin, le féminin et le neutre (Qui je vous le concède s'accorde au masculin).

Franchement, féminiser tous les noms de métiers, qui sont des noms de métiers et non de personnes fait-il vraiment progresser la condition féminine ? N'y a-t-il pas d'autres combats plus importants à mener ?

Et puis deuxième grief... l'invasion de notre langue par de nombreux anglicismes.

J'ai l'impression qu'il y a là une mode... cela fait bien sans doute d'ajouter quelques anglicismes dans ses propos ! C'est un irrespect total de notre langue et je regrette sincèrement que les professionnels de la parole et de l'écrit, journalistes et autres se laissent aller à un tel usage. Au regard de leur salaire et de leur audience ne sont-ils pas tenus à un minimum de respect de notre langue ? J'avoue que je ne serais pas contre des sanctions contre tous ceux, professionnels, qui usent et abusent d'anglicismes... Sont-ils d'ailleurs bien compris de leurs auditeurs ? N'est-on pas en train

de créer une caste ?

Alors pour rire je vous propose un petit texte...
Allez-vous tout comprendre ? J'en doute, il ne m'a pas été facile de l'écrire...

Mesdames, pas la peine de vous cacher derrière une bonne couche de gloss et vous messieurs pas la peine de filer vers l'open bar !

Ceci n'est pas un pitch ! Juste ma réflexion sur ces anglicismes à bannir du français !

Ne croyez pas que je souhaite faire du bashing sur un quelconque Anglais, parmi lesquels j'ai d'ailleurs quelques fidèles amis !

Je vous rassure : je ne fais aucun burn-out même si mes problèmes intestinaux dépassent la deadline depuis presque un an !

Stand by !

Help ! Je ne comprends plus rien quand j'écoute la radio, que je regarde la télévision. Et quand je lis les journaux je bondis en voyant les innombrables fautes d'orthographe, de grammaire, de typographie et autres !

Help !

Jouons fair-play ! Je propose un boycott sans racket, nous ne sommes pas là pour faire du business, malgré tout nous ne sommes pas des loser....

Faisons donc un come-back et restons cool ! Il y a quelques années pour faire le scoop, sans crash et sans sponsor, nous formions une sacrée team sans spoiler et sans être trop vintage !

Nous avons comme must have hors cash le respect de notre belle langue, et le challenge sous forme de dictées, rédactions. J'arrête là le listing des réjouissances des écoliers !

Stop !

Est-ce bien encore du français ?

B. BROQUA

Et pour mieux comprendre :

- <http://www.topito.com/top-anglicismes-francais-has-been>

- <https://www.lalanguefrancaise.com/top-30-anglicismes-en-francais>

- <http://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2017/08/14/37003-20170814ARTFIG00003-vingt-anglicismes-a-bannir-de-toute-urgence.php>

Les drogues et la sécurité routière

Pour un formateur en sécurité routière, aborder le problème de l'alcool et la route est un acte « banal ». En effet, les modules sont bien rodés, les mots viennent naturellement, c'est un sujet « bateau ». Voilà des années que nous faisons cela avec des publics différents.

Parler de drogues devient un exercice plus difficile pour plusieurs raisons :

- le sujet était méconnu (par moi).
- le sujet est vaste.
- le sujet est complexe.
- le sujet est tabou (par rapport à l'alcool).
- le sujet fait peur.

Partant du principe que l'on ne peut parler de choses que si on les connaît bien, j'ai décidé d'élaborer ce document me permettant de mettre en ordre mes idées, mes recherches, les conseils, les aides diverses que j'ai reçues

Pourquoi parler des drogues en sécurité routière ?

Deux aspects peuvent être mis en avant :

- d'une part consommer des produits pouvant modifier nos capacités entraîne des risques dans la vie courante, donc dans la conduite.
- d'autre part, le législateur (avec bien du retard par rapport à d'autres pays) a pris en compte le problème.

En fonction des risques :

En 2016, sur 3477 tués et 72645 blessés, 23% des tués sur la route étaient positifs à un produit stupéfiant. La moitié de ces tués était aussi positive à l'alcool, ce qui multiplie par 23 le risque d'accident.

La prise de drogue a une incidence évidente sur notre capacité de voir, d'analyser, d'interpréter, de faire des gestes, sur nos temps de réaction, etc. « Après avoir fumé, je ne me souvenais même plus depuis combien de temps je roulais, ni par où j'étais passé. Je me situais mal dans l'espace... j'avais peur. J'essayais d'être prudent, mais je n'avais pas complètement conscience du danger ». Témoignage de Georges, 30 ans (auto moto)

L'effet des drogues est plus long que celui de l'alcool, il y a risque de perturbation pendant 24 heures et plus après la consommation du produit.

Selon une étude américaine sur simulateur de vol, un pilote sur cinq ayant consommé du cannabis posait son avion à côté de la piste 24 heures après avoir fumé un joint.

En fonction de la loi :

Le dépistage de stupéfiants chez le conducteur est systématique en cas d'homicide involontaire, d'accident corporel. Il peut intervenir en cas d'accident matériel, d'une infraction au code de la route punie d'une peine de suspension de permis ou excès de vitesse, non port de ceinture et casque.

Les sanctions peuvent aller jusqu'à deux ans de prison, 4 500 euros d'amende et 6 points de retrait. Si il y a alcool en plus, les peines peuvent aller jusqu'à 3 ans de prison, 9 000 euros d'amende. À cela il faut rajouter une suspension ou annulation du permis de conduire pouvant aller jusqu'à trois ans.

Se pose néanmoins le problème du dépistage. Si l'alcool est dégradé en quelques heures dans l'organisme, ce n'est pas le cas des stupéfiants. On peut trouver des traces de cannabis dans la sueur ou l'urine entre 24 heures à 10 jours. Trois jours après, on peut retrouver des traces de cocaïne ou d'ecstasy. Même une prise de sang ne pourra donner qu'une approximation entre 6 et 12 heures quant au moment de la prise. Le conducteur sera alors dans la majorité des cas en pleine possession de ses moyens. En cas d'accident mortel, le contrôle laissera apparaître peut-être des traces de drogue alors que le conducteur n'était plus sous influence.

La procédure de dépistage :

Quatre familles de substances sont recherchées par les tests pratiqués au bord de la route : le cannabis, la cocaïne et le crack, les opiacés et les amphétaminiques qui comprennent notamment les amphétamines, la méthamphétamine et l'ecstasy (MDMA).

Les forces de l'ordre peuvent soumettre le conducteur à un dépistage salivaire ou à un dépistage urinaire des stupéfiants. Le dépistage salivaire peut être pratiqué directement par la police et la gendarmerie mais le test urinaire nécessite la présence d'un médecin et d'un lieu adapté. C'est pourquoi les tests salivaires sont le plus souvent utilisés.

Le résultat du dépistage est obtenu en quelques minutes. S'il est négatif, la procédure de contrôle s'arrête et le conducteur peut repartir s'il n'a pas commis d'autres infractions. Si le résultat est positif, les forces de police retiennent le permis de conduire pour une durée maximale de trois jours et effectuent un deuxième prélèvement salivaire. Elles informent également le conducteur qu'il peut demander à ce que soit réalisé un prélèvement sanguin qui lui permettra de demander une contre-expertise ou de faire vérifier qu'il prend des médicaments psycho actifs et non des drogues. Si le conducteur fait cette demande, il est alors emmené le plus tôt possible par les policiers auprès d'une personne habilitée à faire le prélèvement.

Le prélèvement salivaire ou sanguin est ensuite analysé par un laboratoire d'analyses toxicologiques agréé. Si aucune trace de drogue n'est trouvée, la procédure s'arrête. En revanche, si l'analyse du laboratoire trouve des traces d'un stupéfiant alors l'infraction de « conduite après usage de stupéfiants » est constituée et le conducteur est passible de poursuites judiciaires.

Cas particuliers

Si le dépistage au bord de la route est positif mais que la personne n'a pas consommé de stupéfiants, le résultat est sans doute un faux positif. Le conducteur peut demander une analyse sanguine qui permettra de lever le doute quant aux substances prises.

Si la personne a pris un stupéfiant mais que celui-ci est prescrit dans le cadre d'un traitement

médical, alors elle doit le signaler et produire sa prescription. Là aussi, l'analyse sanguine permettra de vérifier la présence des médicaments et l'absence de substances illicites.

Dans tous les cas, si le conducteur souhaite contester le résultat de l'analyse de confirmation, il doit demander, dans un délai de 5 jours suivant la communication du premier résultat d'analyse, une contre-expertise qui sera réalisée par un autre laboratoire à partir de l'échantillon.

La drogue c'est quoi ?

Il est en effet nécessaire de définir le produit, d'essayer modestement de l'identifier de façon à mieux en comprendre les effets.

Selon le Larousse : « Une drogue est une substance pouvant modifier l'état de conscience. C'est un stupéfiant ». « Un stupéfiant est une substance psychotrope qui provoque l'accoutumance et un état de besoin pouvant conduire à une toxicomanie ».

Voilà qui change pas mal de choses dans l'esprit. Nous connaissons bien des produits qui modifient l'état de conscience et qui peuvent provoquer une accoutumance. Il y a des drogues autorisées et des drogues illicites.

Il y a donc des drogues acceptées non seulement par la loi mais par le public et des drogues non acceptées.

- Les drogues légales sont : l'alcool, le tabac et tous les médicaments à « risques ».

- Les drogues illicites sont : le cannabis, les amphétamines (ecstasy), les opiacés (héroïne), la cocaïne (dérivé le crack), les hallucinogènes (LSD).

Dans tous les cas, plus ou moins, proportionnellement aux doses absorbées, tous ces produits correspondent à la définition du Larousse. Cela n'arrange rien. Le sujet devient de plus en plus complexe et inquiétant.

L'alcool et le tabac (à moindre échelle) ayant fait l'objet d'études et d'informations grand public nombreuses et systématiques (c'est ce que j'ai fait dans les stages que j'animais), je m'intéresserai plus particulièrement aux médicaments à risques et aux drogues illicites, mon objectif étant toujours d'aborder ces produits par rapport à la tâche de conduite.

Les médicaments à risques (drogues licites)

Plusieurs raisons justifient ce chapitre :

- parce que les lois européennes et internationales ont déjà pris en compte ce problème.

- parce que ces produits sont parfois associés à la consommation d'autres produits (alcool, drogues illicites).

- parce qu'enfin et surtout ils produisent des effets secondaires tout à fait incompatibles avec la conduite d'un véhicule quel qu'il soit.

Au regard de la loi

La loi française fixe dans un arrêté du Ministre des Transports (4/10/1988 JO du 5/11/88) la liste des incapacités physiques incompatibles avec l'obtention ou le maintien du Permis de conduire.

Au chapitre 4,6 il est dit qu'en cas de prise de drogue ou de médicaments, l'état de vigilance sera apprécié par les médecins de la commission médicale voire par un médecin expert désigné.

Ne sont donc concernées pour l'instant que les personnes :

- dont le permis est soumis à une visite médicale périodique (poids lourds, transport en commun, remorques)

- exerçant certaines professions (taxis, ambulances, auto-école, transport d'enfants)

- à la première démarche de permis pour certains (handicapés)

- déclarant sur l'honneur une affection susceptible de donner lieu à un examen médical

- condamnées à une suspension d'au moins 1 mois, constatées en alcoolémie positive.

Donc une frange importante de conducteurs n'est pas concernée (sauf à rendre les visites médicales systématiques dès l'obtention du permis et pour tous).

En outre sur quelles bases un médecin de la commission peut-il s'appuyer pour apprécier l'état de vigilance si le candidat ne déclare pas consommer des drogues ou des médicaments ?

Donc le projet de contrôle de drogues en cas d'accident mortel est un contrôle a posteriori, le mal sera fait. Le contrôle sera un contrôle sanction. Il aurait été peut-être plus judicieux de contrôler médicalement systématiquement tout candidat au permis puis à intervalle régulier de façon à identifier les conducteurs potentiellement à risques et de proposer ainsi des solutions préventives (réflexions personnelles).

Où en est-on hors de nos frontières ?

Certains pays ont déjà pris en compte ce problème. Les pays nordiques et les États Unis ont mis en place une législation sévère à ce sujet. L'Union Européenne par une directive de Décembre 1980 modifiée en 1992 (n° 80/1263/CEE JO de la CE du 31/12/80) précise en ce qui concerne les drogues et médicaments : « Le permis de conduire ne doit être ni délivré ni renouvelé à tout candidat ou conducteur en état de dépendance vis à vis de substances à action psychotrope quelle que soit la catégorie de permis ».

Consommation régulière :

Groupe 1 (VL, moto).

Le permis de conduire ne doit être ni délivré, ni renouvelé à tout candidat ou conducteur qui consomme régulièrement des substances

psychotropes quelle qu'en soit la forme, susceptibles de compromettre son aptitude à conduire sans danger, si la quantité absorbée est telle qu'elle exerce une influence néfaste sur la conduite. Il en est de même pour tout autre médicament ou association de médicaments qui exerce une influence sur l'aptitude à conduire.

Groupe 2 (PL, TC, E).

L'autorité médicale compétente tiendra dûment compte des risques et dangers additionnels liés à la conduite des véhicules sur lesquels porte la définition de ce groupe.

Dans les pays nordiques : Finlande, Norvège, Suède, Islande et Danemark, les autorités de police peuvent faire pratiquer une prise de sang pour doser la prise de

- Les opiacés (héroïne)

conduite jugée anormale (d'où l'intérêt pour les touristes allant dans ces pays de se renseigner au niveau de la législation).

En Autriche, en Australie, aux États Unis, le problème de la conduite sous médicaments est largement pris en compte depuis de nombreuses années.

Au regard des effets produits

Si certaines familles de médicaments ont des effets ne permettant pas de conduire, la question que l'on peut raisonnablement se poser tout d'abord est de savoir qui est le plus dangereux entre le conducteur anxieux, préoccupé, agressif non suivi médicalement et donc de fait sans traitement et un conducteur présentant les mêmes symptômes mais stabilisé par des médicaments à effets secondaires sérieux.

La réponse n'est pas simple et la loi n'apportera pas cette réponse. Il faut donc relativiser tout en ayant conscience des risques. Il est nécessaire de mieux identifier les effets sur les boîtes de médicaments et que les médecins et pharmaciens informent plus les utilisateurs de ces produits. Il est à souhaiter bien sûr que ces utilisateurs tiennent compte de ces éléments, ce dont je doute quant à moi. En effet, la tâche de conduite étant tellement banalisée que l'on ne peut imaginer le risque surtout que ce risque n'est pas réel mais potentiel. En outre, en cas d'accident, il n'est pas encore dans nos habitudes d'incorporer comme facteur accidentogène la prise de substances à risque.

Les effets et durées d'action des médicaments à risques

Selon les familles (psychotropes, morphinomimétiques, antihistaminiques, myorelaxants), les effets vont de la somnolence en général chez tous à l'altération des réflexes (coordination) désorientation, amnésie, spasmes, troubles de l'accommodation visuelle, comportement agressif, excitation, prise de risque, tension musculaire, état de manque, difficulté à maîtriser ses gestes, confusion.

Ces effets sont renforcés par l'alcool.

Les durées d'action sont là aussi variables selon les familles. Cela peut aller par exemple de :

- 3 heures pour le Néocodion (pris à dose normale et non pas comme drogue à forte dose)
- à 6 heures pour l'Olmifon
- à 15 heures pour le Prozac, Anafranil
- à 18 heures pour le Gardéнал
- à 24 heures pour le Di-antalvic
- jusqu'à 77 heures pour les Benzodiazéline (Lexomil, valium, tranxène, etc...).

Les drogues illicites

Dans les accidents corporels où l'on a relevé des traces de drogues, le cannabis est représenté dans 50 à 70 % des accidents graves. Viennent ensuite la cocaïne et l'ecstasy dans environ 10 à 12 %. Les consommateurs de morphine ou d'héroïne sont peu représentés car leur comportement est tout à fait marginal par rapport à l'automobile. Ils n'ont en outre pas toujours les moyens de s'offrir et d'entretenir un véhicule, leur préoccupation financière principale est l'acquisition du produit. Les

hallucinogènes de type LSD beaucoup moins répandus placent le consommateur dans l'incapacité de conduire. Environ 20 % des conducteurs impliqués dans un accident grave ou mortel sous effet de drogue ont consommé plusieurs produits différents ce qui accroît la dangerosité de ces produits.

Si globalement le nombre d'accidents dus à l'alcool est en diminution, les accidents dus aux drogues ont été multipliés par cinq en 20 ans. Pour l'instant en France, la drogue intervient dans moitié moins d'accidents que l'alcool, mais est en augmentation constante. En Grande-Bretagne, il y a autant d'accidents graves dus à la drogue qu'à l'alcool.

Les effets et durées d'action

- Le cannabis

Sous forme d'herbe (fleurs et feuilles séchées) ou de haschich ou résine (pâte obtenue après broyage et traitement). Il est fumé mélangé à un tabac et porte l'appellation de joint ou pétard. Agit en moyenne pendant une heure ou deux. C'est le moins cher des produits illicites (entre 3 et 25 euros le gramme). Il est le plus diffusé en France, 5 millions d'utilisateurs en moyenne. 90 % de ceux-ci ont moins de 30 ans. La consommation entraîne une baisse de vigilance, une perturbation de la vision, du temps de récupération à l'éblouissement et de l'ouïe, réflexes non adaptés (décalés), libération retard sous forme de stress (effet pouvant durer plusieurs jours) ne permettant pas une conduite adaptée aux situations d'urgence.

- Les amphétamines

La plus connue et utilisée est l'ecstasy. Elle a été introduite en France vers les années 80. Appelée également « pilule d'amour » du fait de son principe actif le MDMA (méthylène dioxy-méthamphétamine) stimulant mais surtout désinhibiteur très puissant utilisé dans les « rave party ». Le nombre d'utilisateurs augmente chaque année mais pour l'instant se compterait en centaines de milliers. Son coût : entre 4 et 9 euros le cachet. Le produit est de moins en moins de qualité puisqu'en général, il ne contient plus que 30 % de principe actif, les 70 % restant représentent des amphétamines pures (action très stimulante entre 4 et 6 heures).

L'action du produit est tout d'abord très stimulante, les réflexes sont au maximum, mais compte tenu de la prise de risque, les réponses ne sont pas toujours adaptées aux situations (freinages violents, évitements soudains et brusques). L'acuité visuelle est diminuée en général, altération des reliefs et des contrastes, temps de récupération à l'éblouissement augmenté, phénomène de mydriases parfois (pupilles dilatées). La route devient parfois un champ de bataille. Le sujet devient paranoïaque. La sensation d'être agressé entraîne parfois des courses poursuites. Puis vient une phase d'anxiété et dépressive. À hautes doses le produit entraîne des hallucinations. Environ 7 heures après la prise, les effets s'estompent pour laisser place à une grande fatigue (endormissement).

La prise régulière d'ecstasy pourrait multiplier ces effets par un phénomène de sensibilisation.

- Les opiacés (héroïne)

En général, les sujets sont dans l'incapacité de conduire après l'injection. En phase « descendante » somnolence, baisse énorme de vigilance. Coupure avec la réalité.

- La cocaïne (dérivé : le crack)

La prise produit tout d'abord un effet stimulant puis viennent l'angoisse et l'anxiété. On constate une grande nervosité, une difficulté à maîtriser ses gestes, des crispations qui perturbent les réflexes.

Si tous ces produits illicites n'entraînent pas les mêmes effets de dépendance physique et d'overdose, il est admis que tous sont dangereux pour les conducteurs.

Nous sommes également tout à fait inégaux quant aux effets des produits, la solution reste comme pour l'alcool « zéro drogue, zéro alcool ». Aucun de ces produits n'est compatible avec la tâche de conduite. Essayons de limiter les risques d'accidents à nos limites physiologiques naturelles (baisse de vigilance).

Après cette première présentation, voyons maintenant les effets sur les comportements

L'accident de la route dans le domaine de la santé publique fait partie des risques majeurs qui pour une grande part pourraient être évités. L'accident de la route comme l'accident domestique n'est pas une « fatalité ». Nous péchons par un manque de prévention par rapport aux risques, car le danger n'est pas forcément réel et présent. Avoir un comportement préventif, c'est tenir compte des risques potentiels. Il est en effet assez paradoxal sur nos routes françaises :

- de se tuer le plus sur route droite, par trafic fluide, quand il fait beau, sur un trajet court et connu avec une voiture sécuritaire

- de se tuer le plus pour des raisons évitables : vitesse, alcool, non port de ceinture alors qu'il est prévu que cela ne se produise pas puisque cela fait l'objet de règles.

Si l'accident ne survenait qu'en raison de nos limites physiologiques ou de nos défaillances d'être humain, le nombre de vies gagnées serait impressionnant. Donc, compte tenu de ces éléments le souci essentiel de toute formation en sécurité routière serait :

- de dire que la route est un espace social que l'on partage

- de faire acquérir un comportement préventif

- de faire comprendre que les règles sont conçues pour protéger

- d'apporter des éléments objectifs pour étayer ce travail.

L'objectif à atteindre concerne surtout la tranche d'âge 15 - 25 ans (qui représente 10 % de la population mais 25 % des tués sur la route). Sans oublier bien sûr les autres.

Donc parler de produits licites ou illicites qui modifient d'une manière importante le comportement dans le cadre de la conduite automobile me semble indispensable.

Première phase

Les drogues ont une influence évidente sur nos capacités de voir, d'analyser, d'interpréter, de faire des gestes. Notre comportement et nos temps de réaction sont modifiés.

Certains produits sont licites, comme le tabac, l'alcool et les médicaments.

Certains autres sont illicites et sont appelés communément drogues.

- Drogue : tout produit qui modifie l'état de conscience (définition O.M.S.).

- Toxicomanie : rencontre d'un individu avec un produit dans un contexte socioculturel donné.

Dépendance physique (les opiacés provoquent cette dépendance).

L'organisme a besoin du produit pour fonctionner. En cas de manque grandes douleurs qui ne cessent qu'après une prise. Comme l'alcool, les opiacés modifient l'élasticité des cellules ce qui entraîne une demande constante pour libérer les produits nécessaires à leur bon fonctionnement (chlore, calcium, endorphine...)

Dépendance psychologique (surtout les amphétamines).

C'est le besoin compulsif qu'éprouve un individu à prendre le produit sur le mode de la répétition. La privation du produit entraîne un retour à un état d'anxiété et d'angoisse que le sujet ne maîtrise pas. Toute sa vie est centrée sur la quête du produit.

La tolérance

C'est une réponse de l'organisme qui petit à petit amène à une réduction de l'effet du produit sur le sujet. À dose égale les effets diminuent. Le sujet est donc contraint d'augmenter ses prises et doses de produit.

L'overdose

C'est un état de perte de conscience, un coma qui peut être irréversible ou mortel, résultat d'une dose trop importante de drogue.

Les produits vendus sont souvent fortement trafiqués après plusieurs coupages ou dilutions (2 % de produit actif) et le jour où le produit est plus dosé que d'habitude, il y a overdose.

Les drogues les plus utilisées sont :

Le cannabis : sur les six dernières années entre 6 et 12 % de personnes autour de 16 ans ont consommé du cannabis au moins une fois. Parmi les consommateurs réguliers

- 81 % ont moins de 26 ans

- 48 % ont moins de 21 ans

- 98 % ont moins de 15 ans

- 93 % sont des hommes

- 70 % sont des hommes d'environ 28 ans bien insérés socialement

- 49 % ont fait des études supérieures

- 66 % exercent un métier

- 24 % sont étudiants.

(Source I.R.E.P. Institut de Recherche Épidémiologique et Pharmacodépendance).

Le cannabis fumé par les adolescents représente un phénomène de groupe d'où une banalisation du produit.

La cocaïne : à ses débuts la cocaïne était réservée à une certaine élite puis au début du siècle elle fut consommée par les artistes. Sa consommation entraîne une augmentation des performances, elle permet d'être meilleur, de se surpasser. Ces effets font que sa consommation est en augmentation chez les cadres, les commerciaux et dans le monde boursier. On constate une certaine démocratisation de ce produit du fait d'une augmentation de la production qui en fait un produit plus abordable, (Cartel d'Amérique du sud).

Dérivé le crack, peu de principe actif (la coca) mais addition de vitriol, essence, éther... Produit essentiellement chimique et très destructeur. Très peu utilisé en France.

L'ecstasy : c'est une molécule de synthèse, le MDMA (Méthylène Dioxy Méthamphétamine). Elle a été inventée en 1912 et utilisée en psychothérapie à partir de 1972. Elle est illégale depuis le 09/07/1986. Elle est essentiellement consommée au cours des « rave party » 15 % l'utilisent abondamment, 30 %, l'utilisent en solitaire.

Elle déclenche un état de transe et potentialise les phénomènes de rythmes et de lumières. Abolition de toutes les barrières, d'où son nom de pilule de l'amour.

Dans un cachet d'ecstasy il y a 30 % de produit actif, dans les 70 % restants on trouve des amphétamines mélangées à de la mort aux rats, du vitriol, de l'éther, de l'essence etc..

La première prise s'effectue à environ 23 ans dans un cadre collectif. Dans la moitié des cas cette prise est offerte par des amis.

- 30 % des consommateurs recherchent une nouvelle expérience,
- 25 % pour la participation à une fête collective,
- 17 % sont entraînés,
- 91 % connaissent le produit et sa toxicité,
- 81 % savent qu'il peut être mortel,
- les 2/3 reconnaissent avoir eu des problèmes de santé après la prise.

C'est un phénomène de groupe en général qui entraîne une dépendance psychologique. La consommation abondante se situe à environ quatre prises par semaine. Le passage du collectif vers une consommation individuelle indique une dépendance. La fête ne se conçoit pas sans : cas des rave party.

Deuxième phase : présentation des produits

Cannabis : le cannabis ou chanvre (chênevis) est consommé le plus souvent sous forme d'herbe (fleurs et feuilles séchées) ou de résine (pâte obtenue après broyage et traitement) mélangé au tabac, on l'appelle joint ou pétard.

À partir du cannabis, les préparations se répartissent en trois préparations. Le produit actif est le THC (Tétrahydrocannabinol)

- Herbe : (kif ou marijuana) C'est la plante hachée ou coupée qui se fume comme du tabac.
- Haschisch : résine obtenue après broyage et traitement de la plante. Se présente sous forme de barrettes brunes ou verdâtres.

- Huile : obtenue par distillation de la plante. Très visqueuse et goudronneuse. Très forte concentration de produit actif, très peu consommée.

Effets sur l'organisme : la consommation de cannabis entraîne des troubles de la pensée, une désorientation temporelle, une amnésie, une perte de vigilance, une altération sensorielle avec des troubles de l'équilibre. Les réflexes sont décalés et il se produit une libération retard sous forme de stress. Les effets peuvent durer plusieurs jours (10 jours après il reste encore la moitié du produit). La détection est possible pour un usage occasionnel pendant 10 jours, ce délai passe à 30 jours dans le cas d'un usage régulier.

Cocaïne : la cocaïne est produite à partir de la feuille de coca principalement cultivée en Amérique du sud. Elle se présente sous la forme d'une poudre blanche. Elle est généralement consommée par aspiration (sniffée) mais elle peut être fumée ou injectée.

Elle entraîne une intense stimulation du système nerveux et développe un sentiment de puissance chez le consommateur. La personne se sent agressée et développe un sentiment paranoïaque.

En situation de manque, l'individu sombre dans un état dépressif profond et développe une agressivité décuplée.

Ecstasy : c'est une amphétamine qui se présente sous la forme de comprimés. Elle agit sur les neurotransmetteurs de l'inhibition d'où la recherche de contact avec l'autre. Elle est appelée « pilule d'amour » bien qu'elle ne stimule pas le désir sexuel. Elle provoque une grande euphorie pendant une durée de 3 à 6 heures. On constate pendant ce temps des troubles de la mémoire, la perte de la notion de temps. L'ecstasy coupe la faim et l'envie de boire ce qui entraîne une hypothermie causée par la déshydratation, la température du corps peut atteindre 42°. Il s'ensuit un risque d'arythmie cardiaque, de néphrite et d'hépatite foudroyante. L'alcool ne potentialise pas l'ecstasy mais ses effets sont additifs. L'euphorie est suivie d'un état dépressif et d'une très grande fatigue qui peuvent durer une heure, il peut y avoir un endormissement brutal.

Héroïne : elle provient du fruit, encore vert, d'une plante, le pavot. On en extrait d'abord l'opium. L'opium est transformé en morphine, puis en héroïne. L'héroïne se présente sous la forme d'une poudre blanche, parfois brune ou rose, qui peut être fumée, inspirée par le nez ou injectée. La synthèse à partir de la morphine a été réalisée en 1874. Elle a été introduite en 1920 par la Société Des Nations. 90 % de l'héroïne sont produits par les Balkans « le Croissant d'Or ». On recense un million de consommateurs en Europe et environ 180 000 en drogue principale en France. Le consommateur a 27 ans en moyenne, c'est un homme dans 83 % des cas, Français pour 87 % et 72 % n'ont pas d'activité.

Les effets sont identiques à ceux provoqués par la morphine mais l'action est plus rapide et plus intense. Cette action entraîne une accoutumance qui conduit à augmenter les prises.

Produit calmant qui efface les souffrances physiques et psychologiques. L'efficacité est de deux à huit heures.

Troisième phase : risques engendrés sur la conduite par les drogues.

Premier test : recherche de l'équilibre.

En général sous cannabis, les pertes d'équilibre sont évidentes dans différentes positions :

- sur un pied,
- pied l'un devant l'autre,
- accroupi puis debout.

Sous ecstasy, il n'y a pas trop de perte d'équilibre mais on constate une excitation qui va crescendo.

Deuxième test : acuité visuelle.

Sous cannabis, le temps de récupération à l'éblouissement est augmenté de 40 % à 84 %. On rencontre des problèmes de convergence, stabilisation d'un point fixe, mauvaise appréciation des distances. Erreurs sur les couleurs.

Sous l'influence de l'ecstasy, on constate une diminution de l'acuité visuelle qui passe de 10 à 8/10^{ème}. Il y a également une atténuation de la perception des reliefs et des contrastes. On constate un phénomène de mydriase (les pupilles restent dilatées).

Troisième test : contrôle du véhicule en virage.

Sous cannabis, dans la majorité des cas on constate une sortie de trajectoire hors de la voie à 40 km / h avec quelques tout droit à 50 km / h.

Sous ecstasy : les accélérations sont incisives, il y a peu de dégâts à 40 km / h, mais à 50 km / h, les obstacles volent. Les sorties de route sont fréquentes.

Quatrième test : freinage à 80 km / h.

Sous cannabis les temps de réaction sont augmentés de façon significative de + 0,12 s à + 0,58 s.

Les distances de freinage sont augmentées de 5 à 12 mètres. Quelques erreurs de pédale sont constatées, frein et accélérateur sont écrasés en même temps.

Sous ecstasy : sous l'effet stimulant du produit, les temps de réaction sont plus courts. Les distances de freinage sont plus longues de + 2 à + 5 mètres à cause de la tétanisation du pied sur la pédale et du blocage des roues.

Cinquième test : précision de conduite en marche avant puis en marche arrière sur tracé sinueux en S.

Sous cannabis on constate une augmentation du temps de passage causé par la désorientation dans l'espace ainsi que quelques heurts d'obstacles en bordure du circuit.

Sous ecstasy : stimulés par l'amphétamine, les conducteurs sont plus rapides ce qui entraîne une prise de risques importante.

Sous cocaïne : aucun test n'a jusqu'alors été effectué sous emprise de la cocaïne, mais on peut supposer, compte tenu des effets généraux que cela se traduit chez un conducteur par :

- une conduite active et rapide (effet de « speed » donné par la drogue),
- le conducteur devient un personnage puissant, il ne tolère pas d'être empêché, gêné dans sa progression,
- il se sent agressé par les autres (paranoïa)
- en état de manque, son agressivité est accrue, les autres conducteurs deviennent des ennemis (état dépressif)

Compte tenu de tous ces éléments, on peut affirmer qu'il n'y a pas de « drogues douces ». D'une part en raison de la qualité, (peu de principe actif et plus de dérivés toxiques) et d'autre part en raison des risques encourus pour soi et pour les autres.

Jacques DUPONT

LES DIFFÉRENTES DROGUES	
DROGUES LICITES	DROGUES ILLICITES
TABAC	CANNABIS : Haschisch
ALCOOL	OPIACÉS : Héroïne
MÉDICAMENTS	COCAÏNE : Crack
	AMPHÉTAMINES : Ecstasy
	HALLUCINOGENES : LSD
18	Somnifères
	Tranquillisants
	Antalgiques

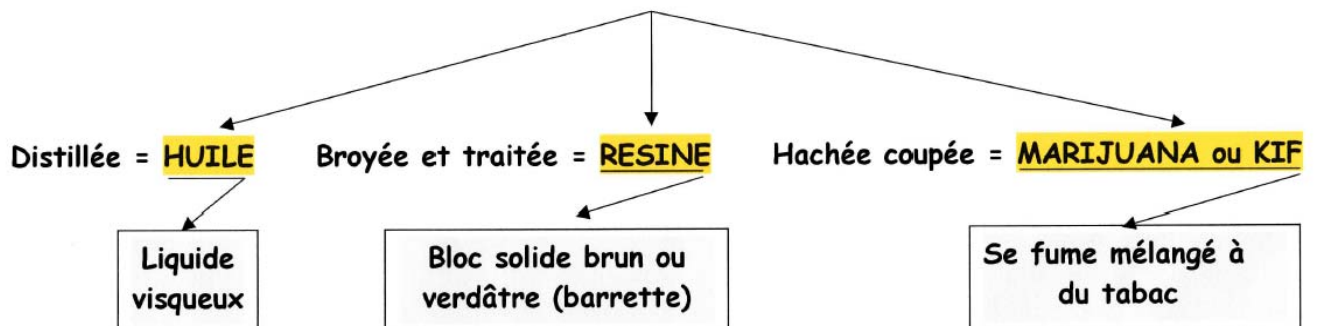
DROGUES ILLICITES LES PLUS RÉPANDUES

DÉRIVÉES DES PLANTES		SYNTHÉTIQUES	
MARIJUANA et HASCHISCH	Origine : cannabis Fumé mélangé à du tabac (joint ou pétard)	LSD	Origine : chimique Se présente sous la forme liquide ou de comprimés
COCAÏNE	Origine : feuille de coca Poudre cristalline blanche Aspirée, fumée ou injectée Dérivée : le crack	LES SOLVANTS	Origine : produits chimiques comme l'éther, les colles fortes, les essences
HÉROÏNE	Origine : fruit du pavot Poudre blanche parfois brune ou rose Inspirée, fumée, le plus souvent injectée	LES AMPHÉTAMINES	Origine : produits chimiques Se présente sous forme de comprimés

CANNABIS ET DERIVES

Origine : C'est une plante appelée :

CANNABIS ou CHANVRE INDIEN



Effets à deux vitesses:

Rapide : Perturbation du système nerveux central - Troubles psychologiques - Angoisses - Persécution - Délires - Pertes de la notion des distances et du temps.

Lente : Dépendance psychique - Baisse de l'attention et de la volonté - Baisse importante de la vie affective et sexuelle.
Endormissement général.

AMPHETAMINES

La plus connue est : **L'ECSTASY**

Origine : Chimique, principe actif le M.D.M.A. (Méthylène Dioxy Méthamphétamine)
Appelé « pilule d'amour »

Aspect : se trouve sous forme de comprimés.

Effets :- potentialise les effets de la lumière et de la musique (RAVE PARTY)
- état d'excitation pendant 3 à 6 h → - grandes fatigue et dépression pendant 8 heures

- perte notion du temps
- abolition des barrières
- troubles de la mémoire

Dangers : hypothermie, on ne mange plus, on ne boit plus

↳ déshydratation complète
néphrite, hépatite

COCAÏNE ET DERIVES

Origine : Extraite de la feuille de COCA

↓
Production Amérique du sud 220000 tonnes 550 tonnes de cocaïne

Aspect : Poudre blanche

↳ Peut être : - Aspirée
- Fumée
- Injectée

Effet : Rapide et de courte durée (30 minutes environ)

↳ Stimule : - Euphorie
- Puissance
Suppression : - Faim
- Fatigue

Dépendance psychique

↳ Le sujet devient :
- Irritable
- Coléreux Violent
- Perte de contrôle

Dangers : Overdose peut entraîner la mort
Endommagement du muscle cardiaque
Le manque → grande dépression et grande faiblesse

DROGUE ET SECURITE ROUTIERE

- CANNABIS** :
- BAISSSE DE LA VIGILANCE
 - PERTURBATION DE LA VISION
 - REFLEXES INADAPTES
 - LIBERATION RETARD
- PENDANT 1 A 2 HEURES
- STRESS → PLUSIEURS JOURS

DETECTION

Usage occasionnel : 10 jours
Usage régulier : 30 jours

- COCAÏNE** :
- GRANDE NERVOSITE
 - DIFFICULTE A MAITRISER SES GESTES
 - CRISPATIONS QUI PERTURBENT LES REFLEXES
- 0H30 A 1 HEURE

DETECTION

ENTRE 2 ET 4 JOURS

DROGUE ET SECURITE ROUTIERE (suite)

- ECSTASY** :
- ACTION STIMULANTE REFLEXES MAXI
 - REPONSES INADAPTEES AUX SITUATIONS
 - BAISSSE DE L'ACUITE VISUELLE
 - LE SUJET DEVIENT PARANOÏAQUE
- 3 A 6 HEURES
- GRANDE DEPRESSION ET FATIGUE
 - ENDORMISSEMENT BRUTAL
- PENDANT 8 HEURES APRES FIN DES EFFETS

DETECTION

ENTRE 2 ET 5 JOURS

DROGUE → COMPORTEMENT DU CONDUCTEUR MODIFIE

Poésie

Frayeur du soir

De grâce, « Frayeur du soir » laisse-nous tranquilles
Visiteuse morne, tu descends !... Te voici,
D'atmosphères obscures, habillant ma ville...
Je t'en supplie, n'apporte plus d'autres soucis !

Nous, cachons nos misères en distractions futiles,
Glanons peu de plaisirs ! Tu nous tiens à merci ...
Tu nous fais trembler, nous, mortels, êtres débiles !
« Frayeur ! » en voilà assez ! Ne viens plus ici !

Laisse-nous donc rêver de nos jeunes années
Des soirées en famille, en coin de cheminée
Près des mamans blottis, entourés des parents

Un bon feu, joyeux vainqueur du noir, étincelle
Qu'il fait bon écouter ses gaies ritournelles ! ...
Volets bien fermés ! Peurs oubliées !... Du bon temps !...

RoBé
(Roger BERNADET)
2017

Brumes et pluies

Ô fins d'automne, hivers, printemps trempés de boue,
Endormeuses saisons ! je vous aime et vous loue
D'envelopper ainsi mon cœur et mon cerveau
D'un linceul vapoureux et d'un vague tombeau.

Dans cette grande plaine où l'autan froid se joue,
Où par les longues nuits la girouette s'enroue,
Mon âme mieux qu'au temps du tiède renouveau
Ouvrira largement ses ailes de corbeau.

Rien n'est plus doux au cœur plein de choses funèbres,
Et sur qui dès longtemps descendent les frimas,
Ô blafardes saisons, reines de nos climats,

Que l'aspect permanent de vos pâles ténèbres,
- Si ce n'est, par un soir sans lune, deux à deux,
D'endormir la douleur sur un lit hasardeux.

Charles BAUDELAIRE
Les fleurs du mal (1857)

Bonne année à toutes les choses :
Au monde ! À la mer ! Aux forêts !
Bonne année à toutes les roses
Que l'hiver prépare en secret.

Bonne année à tous ceux qui m'aiment
Et qui m'entendent ici-bas...
Et bonne année aussi, quand même,
À tous ceux qui ne m'aiment pas.

Rosemonde GÉRARD

Musique

Savez-vous ce qu'est un thérémine ?

Un instrument de musique très particulier qui plus que tout autre fait appel à la physique !

Je vous rassure, je ne vais pas vous entraîner dans des formules savantes et bien complexes.

Pour vous donner une idée simple du phénomène... Vous avez tous un poste de radio avec une antenne... Et vous avez tous remarqué qu'en approchant votre main de l'antenne vous captez plus ou moins bien... Il se passe des choses !

Alors si on dispose d'un champ magnétique... d'un amplificateur qui va transformer des signaux électriques en sons, et si harmonieusement on approche notre main plus ou moins, et si en plus on élève ou pas... tout simplement, avec un peu de pratique et de talent on obtient une jolie musique !



L'invention date de 1919.

Surpris ? Pourtant vous avez déjà entendu la musique d'un thérémine : dans le film d'Ennio MORRICONE, « il était une fois dans l'Ouest »... Cette jolie voix de femme... Désolé... c'était les sons produits par cet instrument.

C'est sans doute le plus ancien instrument de musique « électronique » même si en 1919 cette science en était à ses balbutiements. (Électronique, électrique... ?) Il a été inventé par le russe Lev Sergueïevitch TERMEN.

Un boîtier électronique, deux antennes, une pour la note, l'autre pour son volume... C'est tout simple !

Il ne reste plus qu'à jouer avec ses deux mains... Normalement la main droite commande la hauteur de la note, la main gauche le volume.

Cet instrument est à mes yeux malheureusement trop peu utilisé... Dommage.

À écouter : Il était une fois dans l'Ouest, est joué sur un thérémine par Katica ILLÉNYI

<https://www.youtube.com/embed/IY7sXKGZl2w>

Bonne et belle écoute.

Crédit Agricole

Être au cœur des actions de son territoire, soutenir les projets utiles et locaux ... telles sont les ambitions de la Fondation du Crédit Agricole d'Aquitaine !

La Fondation Crédit Agricole d'Aquitaine soutient les projets de mécénat de proximité qui s'inscrivent dans les domaines des autonomies et des patrimoines et sont portés par des structures d'intérêt général sur son territoire. Elle fait partie du vaste élan collectif de générosité des fondations sous l'égide de la Fondation de France. Ses engagements se veulent exigeants avec des axes clairs, une prise en compte de dimensions qui permettront d'évaluer l'intérêt général d'un projet, à savoir son caractère innovant, pérenne et durable, l'impact économique et social du projet présenté.

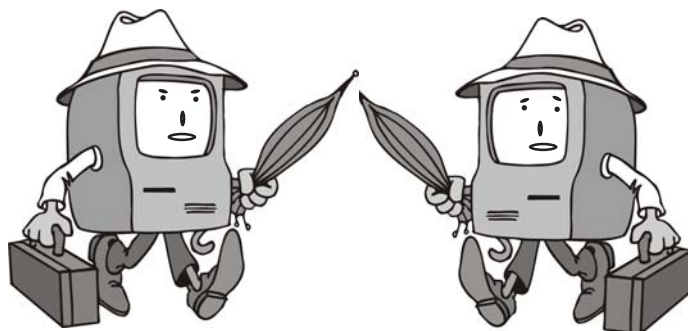
Venez à sa rencontre :
ca-aquitaine.info/nous-soutenons

Fondation Crédit Agricole d'Aquitaine, sous l'égide de la Fondation de France - fondation reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé 40 avenue Hoche 75008 Paris

L'agenda de la section

Samedi 11 novembre	Commémoration de l'armistice de 14-18 11 h 30 Aire sur l'Adour 9 h 30 Mont de Marsan
Mardi 28 novembre	Journée de fin d'année : repas suivi d'une conférence par les services de la préfecture sur la prévention routière en partage avec les étudiants de l'IUT de Mont de Marsan
Mardi 5 décembre	Journée nationale des morts pour la France (Algérie, Maroc, Tunisie) 10 h à Mont de Marsan
Mercredi 6 décembre	Remise des prix des concours à l'IUT de Mont de Marsan sous la présidence de monsieur le Préfet et monsieur le Directeur académique
Mercredi 17 janvier	Remise des médailles à la préfecture des Landes
Vendredi 19 janvier	Préfecture, vœux de monsieur le Préfet
Mercredi 31 janvier	Mont de Marsan : vœux de monsieur le Maire

Informatique et Internet



Je souhaite une fois encore attirer votre attention sur les dangers d'Internet. Certes il s'agit d'un très bel outil, et certains l'utilisent malheureusement pour abuser des braves gens !

Mais si les « méchants » s'activent, les « gentils » sont là pour nous protéger !

Quelques conseils donc :

- Ne naviguez pas sur n'importe quels sites ! Ne tentez pas le diable !

- Ne donnez jamais de renseignements personnels, bancaires et autres sur Internet !

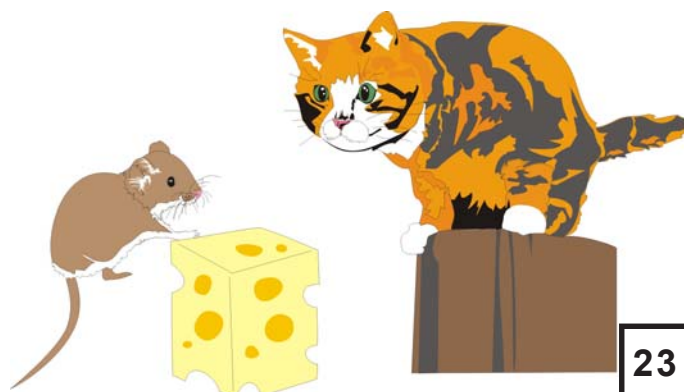
- N'ouvrez que les courriels provenant de sources sûres !

- Faites attention aux courriels qui ressemblent, par exemple, à celui de votre banque, logo bien imité... mais sa lecture doit attirer votre attention... On vous met (faussement) en garde, etc.. Supprimez...

- N'ouvrez jamais les pièces jointes d'un message dont l'émetteur n'est pas connu : la curiosité est toujours négative !

Et puis il existe des outils pour vous protéger... gratuits et efficaces, n'hésitez pas à les utiliser !

Prudence donc, osez demander conseil à un ami compétent : il n'y a aucune honte à s'informer !



Hommage à Jean d'ORMESSON



Quelques bons mots de Jean d'ORMESSON, à méditer !

Et il y en a tant d'autres...

La naissance est le lieu de l'inégalité. L'égalité prend sa revanche avec l'approche de la mort.

Il est plus difficile de prouver à quelqu'un sa bêtise que sa misère.

Je crois que si je passe pour l'écrivain du bonheur, c'est parce que je pense qu'il faut être heureux en dépit de tout le reste.

Chacun est prisonnier de sa famille, de son milieu, de son métier, de son temps.

La plus haute tâche de la tradition est de rendre au progrès la politesse qu'elle lui doit et de permettre au progrès de surgir de la tradition comme la tradition a surgi du progrès.

Si c'est un grand plaisir d'être reconnu par ses amis, c'est peut-être encore plus flatteur d'être reconnu par ses adversaires.

Tout le problème est de s'élever, de se distinguer, sans se séparer des autres hommes.

Je trouve que si Dieu n'existe pas, la vie est une farce tellement tragique qu'il faut espérer à tout prix qu'Il existe.

Les traditions - comme les femmes - sont faites pour être à la fois respectées et bousculées.

Si nous sommes livrés à nos propres forces, il y a toutes les raisons d'être pessimiste. Mais si on croit à des forces supérieures à l'homme, alors on peut être optimiste.

La culture est proche d'une façon d'être, d'un coup de foudre, d'une fête toujours inachevée du bonheur.

Les honneurs, je les méprise, mais je ne déteste pas forcément ce que je méprise.

La science présente beaucoup de danger, mais il faut lutter contre ces dangers non pas par moins de science mais par davantage de science, une science qui puisse aussi créer sa propre éthique.

La culture est plus orgueilleuse et plus modeste que tout ce que l'on pourrait imaginer.

« Qu'ai-je donc fait ? »

J'ai aimé l'eau, la lumière, le soleil, les matins d'été, les ports, la douceur du soir dans les collines et une foule de détails sans le moindre intérêt comme cet olivier très rond dont je me souviens encore dans la baie de Fethiye ou un escalier bleu et blanc flanqué de deux fontaines dans un village des Pouilles dont j'ai oublié le nom.

Je ne regrette ni d'être venu ni de devoir repartir vers quelque chose d'inconnu dont personne, grâce à Dieu, n'a jamais pu rien savoir.

J'ai trouvé la vie très belle et assez longue à mon goût. J'ai eu de la chance. Merci.

J'ai commis des fautes et des erreurs. Pardon.

Pensez à moi de temps en temps. Saluez le monde pour moi quand je ne serai plus là. C'est une drôle de machine à faire verser des larmes de sang et à rendre fou de bonheur. Je me retourne encore une fois sur ce temps perdu et gagné et je me dis, je me trompe peut-être, qu'il m'a donné - comme ça, pour rien, avec beaucoup de grâce et de bonne volonté - ce qu'il y a eu de meilleur de toute éternité : la vie d'un homme parmi les autres.

Jean d'ORMESSON
(1925-2017)

Très brièvement...

Ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé de philosophie.

Directeur général du Figaro (1974-1977).

Secrétaire général, puis Président du Conseil international de la philosophie et des sciences humaines à l'UNESCO.

Élu à l'Académie française, le 18 octobre 1973, au fauteuil de Jules ROMAINS (12^e fauteuil).

Grand-croix de la Légion d'honneur.

Officier de l'Ordre national du Mérite.

Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres...

BAL : bulletin des amopaliens landais.

Directeur de la publication : Bernard BROQUA, président AMOPA section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas l'AMOPA.

Ne pas jeter sur la voie publique.